

MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE  
FONCTIONNAIRES MORTS EN SERVICE

LAURIAT François	1 <sup>er</sup> Surveillant	1866
LAFOSSE Antoine	Surveillant	1878
BERNAISE Pierre	"	1886
TUDER Pierre	"	1888
LAMBERT Joseph	"	1891
PAYV Eugène	"	1892
MOULA Jean-Pierre	"	1898
BONDIS Léandre	"	1894
SANTARELLI Michel	"	1906
REVOL Jean	"	1907
MOUTET Honoré	"	1908
BRELLAT Armand	"	1909
DULIC Jean	"	1909
KICHINARD Léopold	Surveillant CF	1912
M <sup>lle</sup> ARCHINARD Louise	Surveillante	1912
BONNET Fabien	Surveillant	1912
GRELLI Jean	Surveillant	1912
MOUTTE Joseph	Surveillant	1912
SAGOT Basile	"	1912
HALBERT Ernest	Surveillant CF	1920
PUMPEL Jules	Surveillant CF	1925
LENGOMAND Eugène	Surveillant	1926
BALBOUIN Jean-Baptiste	"	1927
LALLIER Lucien	"	1927
PELLIER-CURT Henri	"	1927
CLAY René	"	1927
ROSE Gustave	"	1927
LE CHARPENTIER Raoul	Conf. Tréfilerie	1928
LEONI Nicolas	Surveillant	"
MARIANI Barthélemy	"	"
M <sup>lle</sup> FROSSARD Lucie	Surveillante	1945
MAVARD Edouard	Surveillant	1944
COMET Bernard	"	1946
RENAULT Victor	"	"
RENAULT Fernand	"	1950
HEULLET Albert	"	1955
GOFFOT Aimé	"	1961
DEPRE Boris	"	"
BOCCASERRA Jean	"	"
ALRE Marius	"	1967
COLLOMP Albert	"	1971
M <sup>lle</sup> COMTE Nicole	Infirmière	"
GIBARBOF Guy	Surveillant	"
GALDI Amandée	1 <sup>re</sup> Surveillant	1975
FRATANI Dominique	Surveillant 1 <sup>er</sup>	1977
PAHON Charles	1 <sup>er</sup> Surveillant	1985
CARON Francis	"	1992
DORMONT Marc	"	"

MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE  
FONCTIONNAIRES MORTS POUR LA FRANCE  
1914 - 1919

FOURTEAUD Jean	GUINOT Jean
ABBRET Léopold	HEBERT Georges
BERNARD Georges	HESPEL Désiré
BERTRAND François	LEAUME Henri
BEURRIER Claude	JEROME Gustave
BLOT Georges	JOLY Adolphe
BRISAC Georges	LAMAZEROLLES Henri
CARRIÈRE Louis-Jean	LEBBUN Clément
CARRIER Marius	LEKOFF Auréole
MARBANNE Pierre	MARIANI Michel
MAGNAUD Marcel	MARLOTTE Ernest
CHAMOY Paul	MASSON Hippolyte
CHARTIER Léon	MENGELLE Jean-Marie
CLÉMENT Étienne	MAUREL Laurent
CLÉMENT Étienne	MERCEREAU Edmond
CLÉMENT Étienne	MICHEL Lucien
CLÉMENT Étienne	MOCQUAIS Raoul
CANONICAL Jean-Marie	MOBNARD-Philippe
DANON Clément	MORIAUX Jean-Marie
DANON Clément	MORILL André
DUPLE Alphonse	NOUGÈS Jean
DUMAT Georges	PALLUEL François
FAVORY Antoine	PETIT Justin
FAYOLLE Jean-Marie	PLAT Louis
FAYOLLE Jean-Marie	PIROUX Léopold
FAYOLLE Jean-Marie	RAULT Joseph
FREIGNAUX Gustave	ROUSSE Alphonse
FURESTIER Fernand	ROY Henri
GÉNARD Louis	ROBIN Henry
GÉNEY Emile	RUBIER Léon
GÉRDY Auguste	SARLAT Joseph
GELLEN Pierre	SANTINI Jean-Paul
GILLET Louis	SOUCHARD Ernest
GIROLLET Lucien	THIRION Fernand
GRATRAUD Louis	TOQUE Edmond
GRIMAUD Pierre	VETTER Joseph
GUIBLOT Louis	VILLARD Elisée

1939 - 1945

AUDEBERT Marcel	GUICHARD Henri
BART Armand	M <sup>lle</sup> GUICHARD Marie
BÉTOUL Paul	KLEIN Victor
BONNEL Marcel	LE MOAL Pierre
BOUDOIX Louis	LISGIE Maurice
CHAPLE Fernand	MAGNIEN Auguste
COSTES Jean	MASSON Gilbert
COUROU René	MERCIER Jean
DEBOUZY Jules	MILLERAT Jean
DESCHAMPS Lucien	NOBLET Henri
DUMAS Emile	PÉRIDY Georges
EBERHARDT Victor	PHILIPPE Louis
EVESSQUE Gaston	M <sup>lle</sup> POUVREAU Maria
FAYRE René	ROUFFRAUCHE Louis
FONTANAROSSA Jean	THEBAULT Roger
FOURNET Charles	THOMAS Jean
FRANÇOIS Victor	VAILLÈRE Norbert
GAUDET René	VAN CEULEBROECK René
GROSS Richard	VANNOSTHUYSE Henri
GUYOT Marcel	WALME Albert

Mémoire  
et témoignages  
pénitentiaires

Inauguration des salles de réunion  
de la DAP  
le 16 octobre 2002

DIRECTION  
DE  
L'ADMINISTRATION  
PÉNITENTIAIRE

# Mémoire et témoignages pénitentiaires

---

Inauguration des salles de réunion  
de la DAP  
le 16 octobre 2002



**A**ujourd'hui, sur notre lieu de travail, dans cette maison où se prennent dans la continuité républicaine du service de l'État, des décisions qui engagent la vie des personnes qui nous sont confiées par décision judiciaire, je souhaitais marquer les traces de la mémoire collective des personnels pénitentiaires, tous mis à l'honneur par l'intermédiaire de quelques uns.

C'est en effet en sortant de l'anonymat quelques femmes et hommes dont le nom seul est gravé dans le marbre, que nous rendons hommage à tous ceux qui, par leur sens du devoir et le sacrifice de leur vie, ont donné à leur difficile métier ses plus belles lettres de noblesse.

Tous ces hommes et ces femmes, excellents dans le cours normal des jours de la vie, ont su se hisser à la hauteur des circonstances les plus difficiles. Nous saluons Marie et Henri Guichard à Nancy, Marcel Audebert à Paris, morts en déportation, Rose et André Miramont, résistants héroïques à Corbeil : ceux-là ont inscrit leur histoire particulière au cœur de l'histoire de la Nation.

En rendant un hommage particulier à Fernand Renaut à Melun, à Albert Collomp à Lyon, à Nicole Comte et à Guy Girardot à Clairvaux, à Francis Caron à Rouen et à Marc Dormont à nouveau à Clairvaux – et de ceux-là, nombreux sont aujourd'hui parmi nous qui s'en souviennent, nous distinguons ces milliers de serviteurs de l'État, qui, dans leurs fonctions exposées, ingrates mais indispensables à la société, sont les garants de l'application des lois et de la sécurité de nos concitoyens.

La mission des personnels pénitentiaires à l'égard des femmes et des hommes qui leur sont confiés implique un engagement particulier. Tous nous en avons conscience, parce que tous, à un moment ou à un autre de notre vie professionnelle, nous avons fait la dure expérience des conséquences d'une défaillance que peut facilement provoquer la trompeuse apparence des routines quotidiennes, parce que nous savons que notre tâche exige un effort continu à la mesure d'un objectif ambitieux, et qu'elle ne peut, à raison des dangers qui lui sont propres, s'accomplir sans ferme résolution ni sans courage.

C'est ce courage, cette maîtrise et cette humanité qui donnent sens à la vie, que nous rappellent les noms de ces hommes et de ces femmes désormais inscrits au linteau des portes de la DAP.

Paris le 16 octobre 2002,

Didier Lallement

*Préfet*

*Directeur de l'administration pénitentiaire*

Henri  
GUICHARD  
(1889-1944)



Né le 10 juillet 1889 à Vaiges (Mayenne) dans une famille de mineurs, Henri Guichard a 18 ans lorsqu'il s'engage dans la Marine pour 5 ans. Le 26 octobre 1912, il entre dans l'administration pénitentiaire comme surveillant ordinaire à la colonie maritime pénitentiaire de Belle-Ile-en-Mer. « Par ses excellents antécédents, son républicanisme et ses aptitudes professionnelles, le postulant mérite tout particulièrement de voir sa demande accueillie favorablement ».

Nommé sur place surveillant contremaître tailleur le 29 janvier 1914, « il a de l'autorité sur les pupilles, est sérieux et dévoué ». De 1914 à 1919, il est mobilisé dans la marine comme matelot tailleur à l'Aviation maritime de Bizerte.

En 1925, Henri Guichard est surveillant commis-greffier à la maison d'arrêt de Boulogne-sur-Mer, où il « assure un service irréprochable ». Promu surveillant-chef à la maison d'arrêt de Limoux, il est ensuite affecté à la prison cellulaire de Carcassonne (Aude), à celle d'Abbeville, et à la maison d'arrêt de Loos-les-Lille en octobre 1929. Titulaire de la médaille du Maroc depuis le 20 juin 1910, il reçoit la médaille pénitentiaire le 17 mars 1930, à titre exceptionnel pour acte de courage et de dévouement au cours d'une tentative d'évasion de deux détenus dangereux.

Le 25 février 1931, Henri Guichard est nommé surveillant-chef de la maison d'arrêt de Nancy. « Excellent surveillant-chef sur lequel on peut compter, intelligent, capable et énergique. Dirige avec autorité et compétence l'une des plus importantes maisons d'arrêt de France. Animé du meilleur esprit de discipline et de dévouement. Espérons que sa carrière sera marquée par de nombreux succès ».

# Marie GUICHARD (1891-1945)



Née à Lorient (Morbihan) le 18 septembre 1891, Marie Matel épouse Henri Guichard le 11 septembre 1919. Elle entre à l'administration pénitentiaire le 15 août 1926 comme surveillante à la maison d'arrêt de Carcassonne. Elle est ensuite affectée à la maison d'arrêt d'Abbeville dans la Somme. En 1929, elle est surveillante à la maison d'arrêt de Loos-les-Lille, et en juillet 1931 à celle de Nancy, où elle est surveillante de grand effectif, responsable du quartier femmes. C'est une «excellente surveillante, intelligente, active et dévouée, animée du meilleur esprit, qui donne entière satisfaction dans son service ».

## Rappel des événements

Le 11 juillet 1941, Henri Guichard, sa femme Marie Guichard et une autre surveillante de l'établissement M<sup>me</sup> Breney sont arrêtés par les autorités allemandes, sans doute pour avoir gardé des Allemands et des Alsaciens condamnés en 1938 et 1939 par le tribunal militaire de Nancy pour espionnage et atteinte à la sûreté de l'État. Selon la Kommandantur, il s'agissait d'éviter que les surveillants fassent l'objet de mesures de représailles de la part « d'Alsaciens germanophiles », à cause des mauvais traitements qui leur avaient été infligés pendant leur incarcération.

Henri Guichard fut déporté en Allemagne en juin 1942, et mourut probablement en septembre 1944 à Breslau. Également déportée en juin 1942, Marie Guichard décéda au camp de Mauthausen le 14 mars 1945.



*Maison d'arrêt de Nancy en 1930.*

# Marcel UDEBERT (1899-1945)



Né le 28 juillet 1899 à Betz-le-Château (Indre-et-Loire) dans la famille d'un maréchal-ferrant, Marcel Audebert est brigadier au 2<sup>e</sup> régiment de dragons d'avril 1918 à juin 1921. Travaillant comme garde-chasse en forêt domaniale en 1931, sa « conduite irréprochable » lui permet d'entrer dans l'administration pénitentiaire le 5 janvier 1936, comme surveillant à la maison d'arrêt d'Etampes. Le 16 mai 1938, ce « bon surveillant, consciencieux et dévoué » est muté à la maison d'arrêt de Paris-la Santé. En octobre 1941, il est muté à la maison d'arrêt de Fresnes, mais à nouveau affecté par nécessité de service à la Santé l'année suivante. Il est alors marié et a trois enfants.

Le 22 décembre 1942, Marcel Audebert est appréhendé à la maison d'arrêt de la Santé par des inspecteurs de police français. Gardé à vue et interrogé dans les locaux de la police judiciaire, il est trouvé en possession d'un plan de la prison de Fresnes. Soupçonné de trafics avec des détenus communistes également arrêtés, il est remis à l'ambassade allemande le 5 janvier 1943. En avril 1943, il est interné au camp de Compiègne (stagalag 122), puis déporté au camp de Dora. En avril 1945, il est dirigé vers le nord-est de l'Allemagne, dans la zone occupée par l'armée russe. En mai, il est recueilli par la Croix-Rouge française mais décède avant d'être rapatrié en France.



*Maison d'arrêt de Fresnes.*

Marcel Audebert qui avait été suspendu de ses fonctions par l'administration de Vichy le 17 janvier 1943 et révoqué le 6 mai 1944, fut réintégré dans son corps d'origine par un arrêté du directeur de l'administration pénitentiaire Paul Amor en date du 27 avril 1945.

# R

Fernand  
RENAUT  
(1911-1950)



Né le 16 mai 1911 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), Fernand Renaud est fait prisonnier à Dunkerque le 4 juin 1940. Il est interné comme prisonnier de guerre au Stalag III à Wrizen (Brandebourg) du 17 juin 1940 à la libération par les Alliés le 2 mai 1945. Rentré en France le 17 mai 1945, il est démobilisé le 17 juillet 1945.

Quelques mois plus tard, le 25 octobre 1945, il entre comme auxiliaire à la maison centrale d'Eysses, et est affecté comme surveillant stagiaire le 5 avril 1946 au centre pénitentiaire de Carrère (Villeneuve-sur-Lot). Il est y titularisé le 9 juin 1947.

À la fermeture du camp de Carrère, il est muté par nécessité de service à la maison d'arrêt de Melun le 25 janvier 1950. Il est alors marié et père de deux enfants.

Dans la nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 1950, Fernand Renaud est chargé avec le surveillant-auxiliaire Gabriel Marsaudon de garder un condamné à mort. À 23 h 30, ils sont sauvagement agressés par deux dangereux prévenus armés de lames de parquet et d'une bouteille. L'un des détenus, le dénommé Gwisdak, tente de leur arracher les clefs de l'établissement, mais les agents, bien que grièvement blessés, luttent jusqu'à l'arrivée du surveillant-chef et d'un surveillant-chef adjoint. Transporté à l'hôpital de Melun, Fernand Renaud décède quelques heures plus tard.



*Maison d'arrêt de Melun.*

Cité à l'ordre de la Nation le 15 avril 1950, il reçoit la médaille pénitentiaire à titre posthume le 1<sup>er</sup> avril 1950 et est fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume et exceptionnel le 6 mai 1950.

Le 12 mai 1950, le surveillant Marsaudon, qui a survécu à ses blessures, reçoit la médaille pénitentiaire pour actes de courage et de dévouement. « Étant de service de nuit, ce surveillant, sauvagement attaqué par deux détenus extrêmement dangereux et armés de lames de parquet, a fait front à l'attaque. Bien que déjà grièvement blessé, a refusé de donner les clefs de l'établissement et a lutté jusqu'à ce que ses chefs viennent à son aide. A succombé à ses blessures. »



# M André et Rose MIRAMONT

André Miramont est né à Toulouse le 15 septembre 1905 dans une famille de cultivateurs. Incorporé le 10 novembre 1925 au 62<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains, il fait partie du corps expéditionnaire chargé de réduire la rébellion rifaine d'Abdel Krim, sous les ordres du maréchal Pétain. Sa conduite lui vaut deux citations à l'ordre de la brigade, la Croix de guerre et la Médaille coloniale. Démobilisé le 4 mai 1927, Miramont est nommé surveillant de prison par arrêté du 16 septembre 1927 et affecté à la maison d'arrêt de Corbeil. Il se marie le 4 mai 1932 avec Rose Sellier, âgée de 25 ans, la fille d'un cerclier de Moigny (Seine-et-Oise) travaillant dans une pharmacie de Corbeil. Il connaît la même année de graves problèmes de santé (tuberculose) et ne reprend son service que le 11 mars 1940. En juin 1940, la prison est évacuée et André Miramont accompagne les détenus pendant les longues marches de l'exode qui les éloi-



*Maison d'arrêt de Corbeil.*

gnent de Corbeil, avant de les ramener à la prison. En juillet 1942, il est nommé surveillant commis greffier, et sa femme Rose devient surveillante de petit effectif à la maison d'arrêt de Corbeil le 11 février 1943.

Le 15 septembre 1945, André Miramont est nommé surveillant-chef et affecté à la maison d'arrêt de Coulommiers. Son directeur régional observe dans sa notation annuelle de 1945 : « Surveillant-chef consciencieux d'un dévouement absolu ». Rose l'a suivi en qualité de surveillante de petit effectif. Le 3 décembre 1947, ils sont affectés à la maison d'arrêt de Cahors. Le 24 décembre 1947, André reçoit la médaille pénitentiaire. Rose est notée en 1946 comme une « très bonne surveillante qui s'acquitte de ses fonctions avec compréhension et dévouement. » À la fin de 1949, de nouveaux ennuis de santé contraignent André à un long congé de maladie. Il est réintégré à compter du 1<sup>er</sup> mars 1951. Le 23 février 1956, le couple demande son affectation au pénitencier agricole de Casabianda où il arrive dans le courant du mois d'août, Rose étant chargée du service du téléphone et de la censure.

Dans une lettre qu'il adresse alors à la Chancellerie, André Miramont résume l'idée qu'il se fait de son métier : « Je me suis efforcé de donner toujours, et bien avant l'application de la réforme pénitentiaire, une idée autre que celle que beaucoup se faisaient des prisons, je pense avoir ainsi toujours bien œuvré et avoir été dans la bonne voie ; à beaucoup de détenus j'ai redonné confiance en eux-mêmes parce qu'ils avaient confiance en moi, peut-être que d'avoir souffert moi-même m'a beaucoup aidé dans ma tâche car parler au cœur d'un homme ne s'apprend pas dans les livres. »

Rose et André Miramont sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite à compter du 15 septembre 1960.



## Rappel des événements

André Miramont a rejoint le mouvement « Libération Nord » dès 1942. Il rend de grands services aux réfractaires et aux internés dont il a la garde, participe à plusieurs reprises au sauvetage de parachutistes alliés ainsi qu'à des transports d'armes.

Le dimanche 13 août 1944, à 19 h 45, l'aviation alliée effectue un raid sur la gare de Corbeil distante de 500 mètres de la prison. L'établissement est ravagé par les explosions, le surveillant chef s'est enfui et dans la détention, c'est l'émeute. Les époux Miramont parviennent à ramener le calme quand, à 21 heures, un détachement de Feld-gendarmes pénètre dans la prison : André Miramont déclare fermement à l'officier que la gendarmerie allemande n'a rien à faire à l'intérieur de l'établissement. Après une longue hésitation, l'officier allemand ordonne à ses hommes de faire demi-tour.

Le 22 août 1944, à 20 heures, un détachement de SS accompagné de gendarmes français et du maire de Corbeil se présente à la porte de la maison d'arrêt et exige cinq otages. André Miramont se propose pour sauvegarder la vie des détenus. Le 24 août au matin, la gendarmerie allemande revient à la maison d'arrêt demander deux otages, encore une fois Miramont se propose comme otage. Pensant être emmené, il rend compte au sous-préfet et passe les consignes au surveillant le plus ancien. Il est sauvé par les troupes alliées qui libèrent la ville dans l'après-midi.

23 décembre 1944 - Lettre du sous-préfet de Corbeil au préfet de Seine-et-Oise : « J'ai l'honneur d'attirer tout spécialement votre attention en cette fin d'année sur la belle conduite qu'a eue au moment de la Libération et que continue à manifester M. Miramont surveillant commis greffier à la maison d'arrêt de Corbeil. Non seulement, M. Miramont a été un résistant de la première heure qui a rendu de grands services aux réfractaires et aux internés, mais aussi en août dernier, faisant fonction de gardien-chef, il réussit, par sa propre autorité à paralyser une véritable émeute qui venait de se produire dans la prison à la suite de l'explosion de 3 wagons de cheddite en gare de Corbeil. »

Albert  
COLLOMP  
(1919-1971)



Né le 3 juin 1919 à Draguignan (Var), Albert Collomp est engagé volontaire pour 3 ans à l'intendance militaire d'Antibes le 19 décembre 1938. Il est affecté au 15<sup>e</sup> régiment d'artillerie le 25 décembre 1940, et démobilisé le 16 décembre 1941. Après son mariage, il est surveillant auxiliaire du 23 septembre 1942 au 28 février 1943 puis surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Marseille jusqu'en mars 1944. Il part ensuite pour Lyon, où il est surveillant stagiaire installé le 1<sup>er</sup> mars 1944, titularisé en mai 1945 et affecté à la maison d'arrêt de Lyon le 4 octobre 1955.

« Agent qui reste constant dans son effort tranquille », il est surveillant principal le 1<sup>er</sup> janvier 1956. « Très bon élément, calme, organisé, très maître de lui, il déploie une autorité persuasive et bien acceptée ». Il reçoit la médaille pénitentiaire le 20 août 1963 et un témoignage officiel de satisfaction en juin 1964 pour avoir été blessé en maîtrisant un détenu pris d'une violente crise d'agressivité au retour du tribunal.

« Agent sur qui on peut compter en toutes circonstances, assure fréquemment les fonctions de gradé en détention ».

Albert Collomp est mortellement blessé le 27 juillet 1971 au cours d'une tentative d'évasion avec armes par un détenu, condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour vol à mains armées par la cour d'assises du Gard et en détention provisoire pour une autre affaire. Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 28 juillet, il décède le 27 août 1971. Ayant « donné un bel exemple d'abnégation et de fidélité à son devoir qui mérite d'être récompensé », il est élevé au grade de premier surveillant.

## Rappel des faits

Le 27 juillet 1971, au cours d'une opération routinière de délivrance de colis à la prison Saint-Paul, un surveillant ouvre devant le détenu Guy Chauffour un colis de linge et de livres dans lequel sont dissimulés un revolver à barillet de calibre 8, chargé de six cartouches et enveloppé dans du coton, et un pistolet Colt 45 chargé de sept balles. Guy Chauffour s'étant emparé de la première arme, le surveillant donne l'alerte. Albert Collomp, surveillant principal, responsable du service des fouilles, se précipite sur Chauffour pour le désarmer. Celui-ci fait feu à deux reprises et tire à bout portant sur Albert Collomp, qui, bien que gravement blessé au ventre, tente de le neutraliser.

Transporté à l'hôpital Édouard Herriot de Lyon, Albert Collomp subira quatre opérations chirurgicales et luttera un mois contre la mort avant de succomber le 27 août au soir.

En présence du garde des Sceaux René Pleven, ses funérailles sont célébrées le 1<sup>er</sup> septembre en l'église Sainte-Madeleine de Villeurbanne par l'aumônier de la prison, le père Quinet, qui lit un message de l'archevêque de Lyon le cardinal Renard. Auprès du ministre, se tiennent le préfet de région Max Moulins, le maire de Lyon Pierre Pradel, le maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire, le directeur de l'administration pénitentiaire Maurice Le Corno, et de nombreuses personnalités du monde judiciaire, pénitentiaire et politique.



Nicole  
COMTE  
(1936-1971)



Née en 1936, mariée, mère de deux jeunes enfants, Nicole Comte-Mignard était infirmière de la Croix-Rouge française et avait été mise à la disposition de l'administration pénitentiaire. Nicole Comte, qui effectuait un remplacement à l'infirmerie de la maison centrale de Clairvaux, « avait pris à cœur les fonctions qu'elle assumait à titre provisoire. Elle avait acquis en peu de temps l'estime des responsables de l'établissement et inspirait confiance aux détenus ».

Elle fut assassinée à l'infirmerie de la maison centrale de Clairvaux le 22 septembre 1971.

Ses obsèques furent célébrées à Bar-sur-Aube le vendredi 24 septembre au matin, en présence de trois mille personnes. Dans l'église Saint-Pierre, les surveillants de Clairvaux en grande tenue et les infirmières de la Croix-Rouge en tailleur et béret bleu, formèrent une haie d'honneur. La messe fut célébrée par l'archiprêtre de Bar-sur-Aube, le curé de la Ferté-sur-Aube, l'aumônier de la maison centrale et l'aumônier général des prisons, le père Rousset. À la fin de la cérémonie, le ministre de l'Équipement Robert Galley, au nom du président de la République, cita Nicole Comte à l'ordre de la Nation.

# Guy IRARDOT (1944-1971)



Né le 2 novembre 1944 à Gillancourt (Haute-Marne), Guy Girardot entra dans l'administration pénitentiaire le 21 mai 1968. Surveillant de 3<sup>e</sup> échelon, il fut assassiné par le détenu Claude Buffet le 22 septembre 1971, après une nuit de prise d'otage dans l'infirmerie de la prison. Il avait 27 ans, était marié et père d'un enfant.

Il fut promu à titre posthume au grade de surveillant principal et cité à l'ordre de la Nation.

Ses obsèques furent célébrées dans l'après-midi du vendredi 24 septembre 1971, dans la petite église de Bayel, en présence de plusieurs centaines de surveillants en uniforme. Porté par six collègues de Clairvaux, son cercueil fut exposé devant l'église pendant l'allocution du garde des Sceaux René Pleven : « Guy Girardot est issu d'une de ces familles pénitentiaires dont les générations se succèdent en se transmettant le sens du devoir et de l'attachement à un service public qui demande beaucoup à ceux qui le remplissent avec conviction, mais leur réserve la fierté d'avoir aidé des hommes à se ressaisir et échapper à une définitive déchéance. Il connaissait dès son entrée dans le service pénitentiaire les servitudes, les sacrifices, les dangers du difficile métier de surveillant qui demande à la fois fermeté, psychologie et humanité ».



*Maison centrale de Clairvaux.*

## Rappel des événements

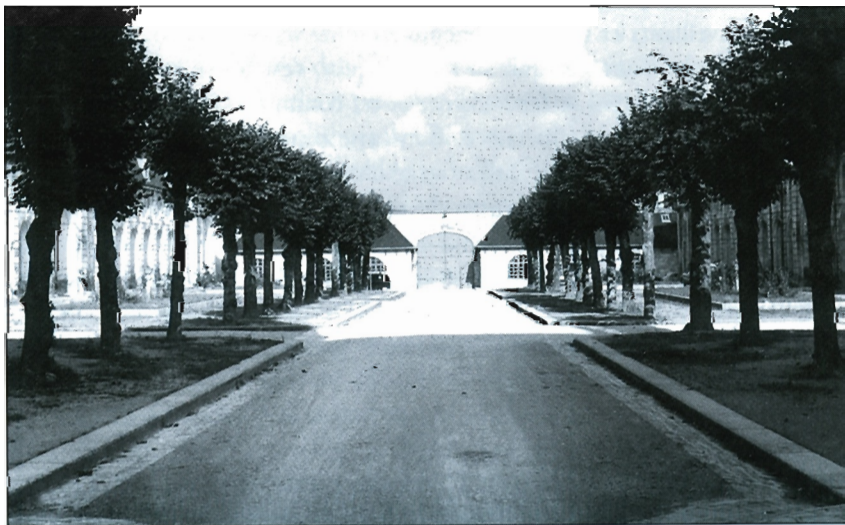
Le 21 septembre 1971, à 7 heures du matin, le surveillant Guy Girardot ouvre les portes de l'infirmerie et distribue le café aux six détenus malades, en présence de deux détenus affectés au service général de l'infirmerie. À 7 h 20, Nicole Comte, infirmière de la Croix-Rouge qui effectue un remplacement dans cet établissement, prend son service. À 7 h 35, Claude Buffet et Roger Bontems, deux détenus incarcérés dans les bâtiments A et B, quittent sans attirer l'attention des surveillants les rangs des détenus en route vers les ateliers, et se dirigent vers l'infirmerie. Bontems, qui, au mois de juin, s'est blessé à l'atelier de cordonnerie, vient souvent se faire soigner et est connu de Guy Girardot qui lui ouvre donc la porte sans méfiance. Bontems, armé d'un couteau de cantine aiguisé et d'une matraque, et Buffet, armé d'un poignard artisanal, assomment alors le jeune surveillant, s'emparent de ses clés, neutralisent M<sup>me</sup> Comte et le détenu malade Hoen et les obligent à se coucher par terre où ils sont ligotés. À 7 h 50, Buffet par le téléphone intérieur avertit le directeur de l'établissement qu'il veut parler au procureur. Celui-ci arrive à 10 h 45 à la maison centrale, précédé par le directeur régional M. Leteneur, le sous-préfet et M. Comte, époux de l'infirmière retenue en otage.

Toute la journée, les tractations sont menées par le téléphone intérieur entre les autorités et les deux détenus, qui réclament des armes et des appareils radio pour pouvoir partir avec les otages. La dernière conversation entre M. Leteneur et les deux hommes a lieu vers 19 h. À 20 h 45, le directeur de l'administration

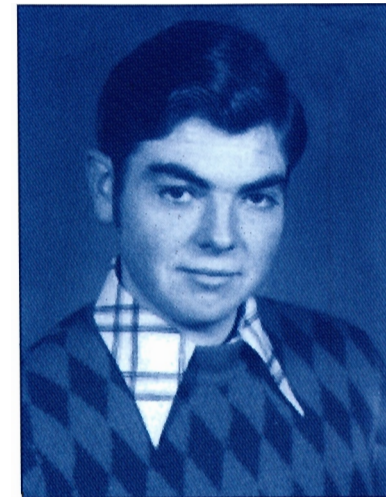
pénitentiaire M. Le Corno et l'inspecteur général Bouyssi arrivent à Clairvaux, le dispositif d'irruption dans l'infirmerie est mis en place dans la nuit, et l'assaut est donné à 4 heures du matin. Les deux portes d'accès à l'infirmerie sautent, et les locaux sont occupés en quelques secondes, malgré un début d'incendie (provoqué par des cocktails Molotov fabriqués par Buffet et Bontems) maîtrisé par des surveillants blessés pendant l'opération. Le commissaire de police découvre alors le cadavre de Guy Girardot. L'infirmière, Nicole Comte, mortellement blessée à la gorge par arme blanche, ne peut être ranimée par le chirurgien et le médecin de l'antenne chirurgicale. Les deux condamnés, blessés, sont appréhendés par les forces de l'ordre et transférés à l'hôpital de Troyes.

Claude Buffet, âgé de 39 ans, purgeait à Clairvaux une peine de réclusion criminelle à perpétuité prononcée par la cour d'assises de Paris le 15 octobre 1970 pour le meurtre d'une jeune femme, M<sup>me</sup> Besimensky. Roger Bontemps, âgé de 45 ans, avait été condamné le 27 janvier 1965 à 20 ans de réclusion criminelle pour vols qualifiés, puis à 2 ans de prison pour tentative d'évasion le 28 mai 1970.

Le 29 juin 1972, à 20 heures, après une heure trente de délibérations des jurés de la cour d'assises de Troyes, Buffet et Bontemps sont condamnés à mort sous les applaudissements de la foule. Le 12 octobre 1972, la chambre criminelle de la Cour de cassation rejette le pourvoi de Bontems. Le 28 novembre 1972, le président de la République Georges Pompidou refuse la grâce des condamnés qui sont exécutés à l'aube du 29 novembre 1972 dans la cour de la prison de la Santé à Paris.



# Francis ARON (1956-1992)



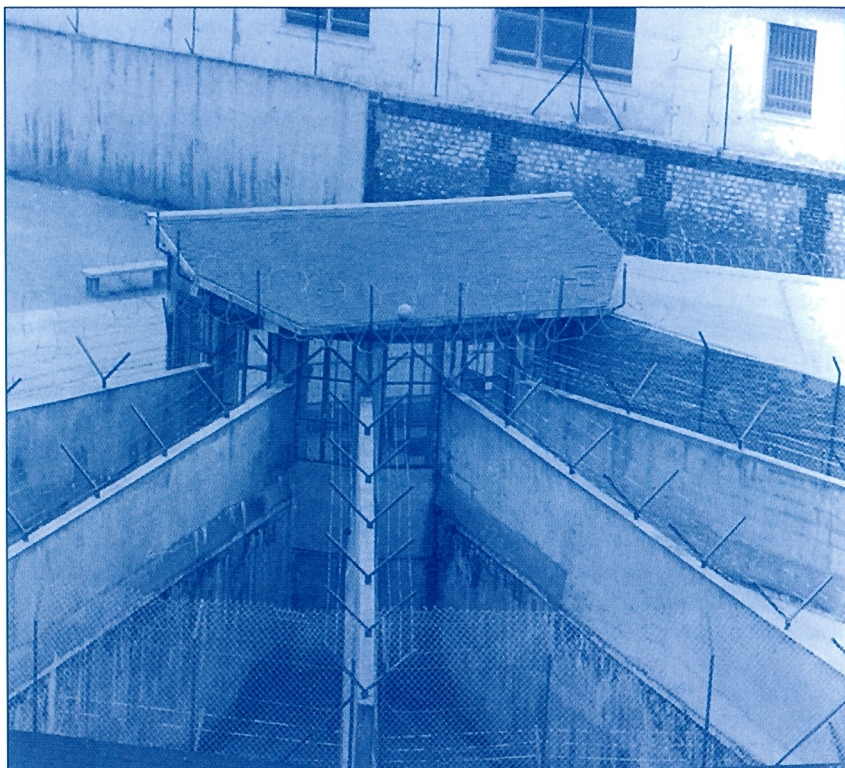
Né le 23 mai 1956 à Marles-les-Mines (Pas-de-Calais), Francis Caron était marié, et père de trois enfants.

Après avoir passé un CAP d'ajusteur-mécanicien, il entre à l'administration pénitentiaire en 1977. Affecté à la maison d'arrêt de Dieppe, c'est un « jeune agent sérieux et dévoué qui a de l'autorité sur les détenus, et est apprécié des gradés et des collègues ». Le 1<sup>er</sup> juin 1990, il est nommé surveillant principal à la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle de Rouen. En mars 1991, il reçoit une lettre de félicitations du directeur de l'administration pénitentiaire « pour avoir fait preuve de perspicacité et de conscience professionnelle » lors d'un incident en détention. Sa feuille de notation en janvier 1991 indique qu'« excellent en tous points, cet agent fait l'unanimité. Travail sérieux, discrétion, efficacité. »

Il est mortellement blessé pendant son service à la maison d'arrêt de Rouen le 15 août 1992.

Le 18 août 1992, il est cité à l'ordre de la Nation et le garde des Sceaux Michel Vauzelle lui remet à titre posthume les insignes de chevalier de la Légion d'honneur :

« M. Francis Caron, surveillant principal de l'administration pénitentiaire, en fonction à la maison d'arrêt de Rouen, fonctionnaire courageux et dynamique, d'un dévouement absolu et d'une profonde conscience professionnelle. A été mortellement blessé le 15 août 1992 à Rouen, victime du devoir, dans l'accomplissement du service qui lui avait été confié. Fait à Paris, le 18 août 1992 ».



*Maison d'arrêt de Rouen-Bonne-Nouvelle.*

## Rappel des faits

Le samedi 15 août 1992, vers 13 heures, le surveillant Francis Caron est attaqué par un détenu à « haut risque », nommé Stéphane Delabrière, alors qu'il vérifie la fiabilité des barreaux de la cellule avec une barre métallique dite « sondeur ». Le détenu le frappe à plusieurs reprises avec un couteau artisanal, puis s'étant emparé du sondeur, lui assène plusieurs coups violents sur la nuque avant d'appeler lui-même les surveillants de la détention.

Apprenti-docker âgé de 23 ans, Stéphane Delabrière est incarcéré depuis décembre 1991 à la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle de Rouen, pour les meurtres d'un clochard et d'une greffière commis au Havre en 1990 et 1991. En détention préventive, il fait partie des 25 DPS (détenus particulièrement signalés) présents à cette date à la maison d'arrêt de Rouen, et avait prémédité son acte criminel.

Dès l'annonce du décès de Francis Caron, survenu en fin d'après-midi le lundi 17 août à l'hôpital Charles Nicolle, les surveillants de Rouen se rassemblent

devant le portail de l'établissement, portant des bannières et des brassards en hommage à leur collègue.

Le 18 août, le garde des Sceaux Michel Vauzelle se rend à Rouen pour s'incliner devant la dépouille du surveillant assassiné et présenter ses condoléances à la famille. Au même moment, le directeur de l'administration pénitentiaire Jean-Claude Karsenty rencontre à la prison Bonne-Nouvelle les collègues de Francis Caron. Ces derniers obtiennent - à titre provisoire - la vérification des barreaux de cellule à deux surveillants, le transfert d'un tiers des détenus à risques majeurs de l'établissement, l'envoi d'une mission d'inspection générale, et la fourniture de matériel d'alarme perfectionné.

Dès la veille des obsèques de Francis Caron célébrées le 21 août à Derchigny près de Dieppe (Seine-Maritime), les personnels de surveillance entament un mouvement qui s'étend en deux jours à plus de 110 établissements en France. Ils réclament l'isolement des détenus les plus dangereux, et un supplément d'effectifs. Au terme de huit jours de mouvement, les surveillants obtiennent la création de 230 emplois supplémentaires et le doublement de l'indemnité pour charge de détention créée à l'automne 1991. Ils reprennent le travail, et aucune révocation n'est prononcée sur la base du statut spécial qui interdit aux surveillants le droit de grève.

Par mesure exceptionnelle, la Chancellerie décide d'accorder une pension de réversion à 100 % à la veuve du surveillant assassiné, comme les veuves de policiers morts en service. La jeune femme, âgée de 30 ans, est mère de trois enfants. Une extension de cette mesure aux surveillants qui pourraient être ultérieurement tués dans l'exercice de leurs fonctions est mise à l'étude à l'administration centrale. Elle bénéficiera à la veuve du surveillant Marc Dormont tué le 11 septembre suivant à la maison centrale de Clairvaux.

# Marc ORMONT (1950-1992)



Né le 14 septembre 1950 dans la Meuse, Marc Dormont entre comme surveillant stagiaire à la maison centrale d'Ensisheim en 1973. En juillet 1985, il reçoit une lettre de félicitations de la directrice de l'administration pénitentiaire Myriam Ezratty pour avoir fait preuve de courage dans la maîtrise d'un incendie survenu dans un atelier de peinture de la centrale.

Il est premier surveillant en 1986, et montre de « grandes qualités de courage et d'exécution des ordres ». Toujours à Ensisheim, il devient surveillant principal en 1987. Ce « très bon agent en détention, apprécié pour sa grande disponibilité » est affecté pour convenances personnelles à la maison centrale de Clairvaux le 4 avril 1989. Très apprécié par ses collègues comme par les détenus, celui qu'on surnomme « Marco » travaille aux cuisines de l'établissement. Il est alors marié et père de deux enfants.

Le 11 septembre 1992, Marc Dormont est tué en tentant d'empêcher une évasion collective de neuf détenus armés. Promu surveillant principal à titre posthume, il est cité à l'ordre de la Nation le 14 septembre 1992 : « Fonctionnaire courageux et dynamique, d'un dévouement absolu et d'une profonde conscience professionnelle, il est mortellement blessé dans l'accomplissement du service qui lui avait été confié ». Il reçoit la médaille pénitentiaire à titre posthume le 24 septembre 1992, et est fait chevalier de la Légion d'honneur après 20 ans de services civils et militaires.

## Rappel des faits

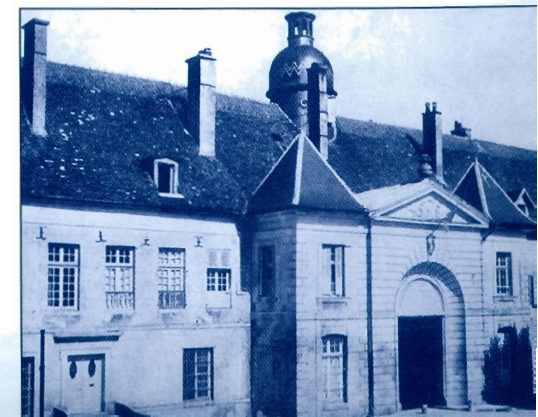
Le vendredi 11 septembre 1992, le surveillant principal Marc Dormont qui est ordinairement affecté aux cuisines remplace un collègue en détention. Vers 15 h 45, deux détenus munis d'armes et d'explosifs qu'ils avaient dissimulés au milieu du terrain de sport, escaladent le mur qui sépare le terrain de sport du sas de détention et courent vers l'atelier de cordonnerie. Au même moment, un autre groupe de sept détenus, dont deux sont armés, accèdent au premier étage du bâtiment B de la détention. Là, ils neutralisent les surveillants, entraînent avec eux le surveillant-chef Jean-Pierre Noblet et redescendent vers l'atelier. Les neuf détenus s'emparent alors d'un camion bâché stationné à proximité pour le transport du linge, et s'en servent comme voiture bélier pour défoncer la porte donnant accès au chemin de ronde. Se retrouvant devant le poste de garde qui défend la cour d'honneur, ils tentent en vain de faire sauter la porte et les vitres blindées, et jettent le camion sur la porte principale qui cède. Mais dans la cour d'honneur, Marc Dormont qui en entendant mugir la sirène d'alarme, s'était précipité vers l'armurerie pour saisir un mousqueton, tire sur le détenu Rémi Morart. Celui-ci, atteint à la tête, est tué sur le coup, mais Marc Dormont est abattu dans la riposte de deux balles dans le poumon et dans la tête.

Entraînant avec eux le surveillant-chef Noblet, les huit évadés survivants franchissent à pied le portail principal, et s'engouffrent dans deux véhicules garés sur le parking de la prison. Après avoir pris en otage une caissière du péage d'autoroute, et volé les véhicules d'un couple d'agriculteurs champenois et de touristes anglais, les détenus en cavale restaient introuvables trois jours plus tard. Les otages avaient été libérés sans autre dommage à l'aube du samedi 12 septembre dans la forêt de Haye près de Nancy.

Sur place à Clairvaux, le directeur de l'administration pénitentiaire, Jean-Claude Karsenty, diligente immédiatement une enquête administrative sur la présence d'armes dans la maison centrale, et propose une réunion avec l'ensemble des organisations syndicales le 15 septembre à Paris.

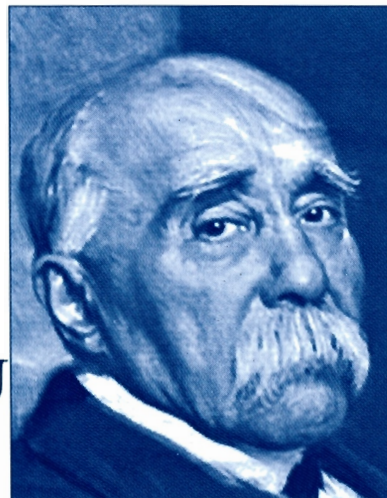
Spontanément, les personnels entament ce même jour un mouvement de protestation qui durera deux semaines.

Le lundi 14 septembre, jour de son quarante-deuxième anniversaire, les obsèques de Marc Dormont se déroulent dans son village de Thilleux en Haute-Marne, en présence de 700 de ses collègues en tenue.



Maison centrale de Clairvaux

# Georges LEMENCEAU (1841-1929)



## Clemenceau et les prisons

Georges Clemenceau est responsable de l'administration pénitentiaire en tant que ministre de l'Intérieur de 1906 à 1909. Il va développer une réflexion républicaine sur la peine et singulièrement la prison. Hostile à toutes les entreprises de dégradation de la personne humaine, à l'élimination définitive des criminels (peine de mort et travaux forcés en Guyane) ou des délinquants (relégation), il prône une prison « à régime progressif », régime couronné par l'octroi « systématique » de libérations conditionnelles.

Clemenceau considère que la République ne peut trouver à s'accomplir que si les « citoyens » sont éduqués, et il en va de l'éducation en prison autant sinon plus que dans la société civile. La prison, lieu géré par l'État républicain, doit devenir un emblème assumé par la République qui doit offrir à ce titre aux détenus un confort décent en vue de leur éducation civique et morale (y compris en matière d'ordre et d'hygiène) : « La prison doit être un lieu de guérison. Relever l'homme en faute par l'éducation d'un travail qui lui mette en main l'outil de relèvement et permettant à sa sortie de l'aider à se reclasser parmi ses concitoyens, voilà le problème tel qu'il se présente à nous désormais. » (*Le Temps*, 15 octobre 1906).

Clemenceau n'hésite pas à sanctionner fermement les fonctionnaires qui incitent à la violence pour appuyer leurs revendications, tout en accordant aux gardiens « des garanties contre l'arbitraire par un statut spécial ». Par ailleurs, en



Personnels de la maison d'arrêt de Nîmes en 1905.

vertu de la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, l'aumônier n'a plus sa place en prison. Dès lors, Clemenceau considère que c'est aux gardiens de devenir les « éducateurs » des prisonniers. Ils doivent être formés et payés en conséquence.

« J'ai toujours eu un faible pour les gardiens de prison, car je les ai vus à l'œuvre, je les ai vus accomplir leur dangereuse et périlleuse mission à l'époque où les portes de Sainte-Pélagie s'étaient refermées sur moi... Pendant la durée de mon stage, mon gardien a toujours été mon meilleur ami. »

[Clemenceau cité par Blin, gardien à la Santé, dans le *Réveil pénitentiaire*, 85, 15 mars 1914].

Son analyse est sur ce point conforme à celle des personnels pénitentiaires, dont les opinions sont en train de considérablement évoluer grâce au développement en leur sein de l'associationnisme : le premier congrès de l'Association générale des agents du service de surveillance et des transfèremens de l'administration pénitentiaire se tient en novembre 1906, un mois après que Clemenceau eut été désigné comme président du Conseil. D'incontestables avancées (création d'un conseil de discipline, application rapide des lois sociales sur le repos hebdomadaire et les congés annuels, amélioration notable des traitements, etc.) permirent peu à peu aux gardiens de conquérir leur dignité et la reconnaissance de l'opinion publique.

« Le 12 décembre 1905 était fondée « l'Association amicale des gardiens de prison », qui tint une assemblée générale le 17 mars 1906, et réunit un premier congrès les 26, 27 et 28 novembre de la même année au 2, avenue du Parc-

Montsouris : quarante deux délégués purent bénéficier de cinq jours de congé généreusement octroyés par le ministre Clemenceau. Le premier secrétaire général de l'Association générale des agents du service de surveillance et des transfèrements de l'administration pénitentiaire fut Richet, surveillant à la Santé. Le banquet de clôture fut présidé par le préfet Grimanelli, directeur de l'administration pénitentiaire, accompagné de Eon, chef du personnel et de plusieurs parlementaires. » (Christian Carlier, *Histoire du personnel des prisons françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, 1997).

### Éléments biographiques

Né le 28 septembre 1841 à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), Georges Clemenceau s'implique très jeune en politique. En 1863, il se proclame place de la Bastille partisan de la République et est incarcéré pendant deux mois à la prison Mazas. Quelques années plus tard, il est à nouveau emprisonné pendant quinze jours à la Conciergerie pour une affaire de duel. En 1866, étudiant en médecine, il rend chaque jour visite à Auguste Blanqui, incarcéré à la prison Sainte-Pélagie. Clemenceau participe le 4 septembre 1870 à la proclamation de la République à l'hôtel de ville de Paris, où Arago le désigne comme maire de Montmartre le 5 septembre 1870. Député de Paris après la semaine sanglante de la Commune (21-28 juillet 1871), député de la Seine en 1876, il est battu aux élections de 1893. En 1897, il est éditorialiste à l'*Aurore*, dont les colonnes lui servent à défendre Dreyfus, notamment en publiant le célèbre « J'accuse » d'Émile Zola. Élu sénateur du Var en 1902, Clemenceau est âgé de 65 ans quand il entre au gouvernement le 14 mars 1906 comme ministre de l'Intérieur, et accède, le 19 octobre 1906, à la présidence du Conseil. Il va occuper ce poste, qu'il cumule avec celui de ministre de l'Intérieur, jusqu'au 23 juillet 1909.

En novembre 1917, il est rappelé par le président Poincaré pour former le gouvernement. Il prend alors avec autorité les destinées du pays, et est surnommé, après l'armistice du 11 novembre 1918, le « Père la Victoire ». Élu à l'Académie française, principal négociateur du traité de Versailles qui démantèle les empires austro-hongrois et ottoman, Georges Clemenceau est blessé en 1919 par l'anarchiste Cottin. Il consacre ses dernières années à voyager et à écrire, et meurt à Paris le 24 novembre 1929.



#### Crédits photographiques :

- Laurent Lesueur : page 1
- Henri Manuel : pages 9, 21, 22, 27 et 30
- Olivier Guichardaz : page 11
- photos RIEP : pages 13 et 15
- Jean-Claude Vimont : page 24

Rédaction : Catherine Prade/SCERI

Conception graphique : Pierre Testault/SCERI

Impression : BM



**Direction de l'administration pénitentiaire**

Service de la communication et des relations internationales

Bureaux situés au 8/10, rue du Renard - 75004 Paris

Adresse postale 13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01

Standard ministère 01 44 77 60 60